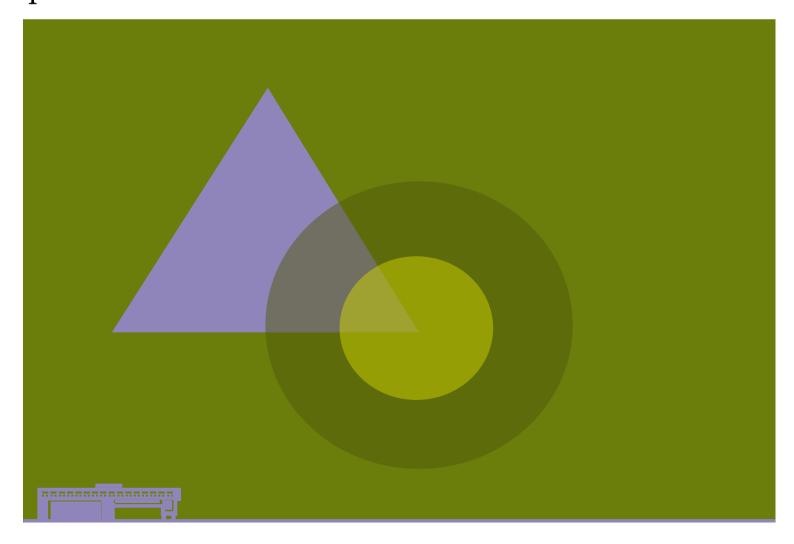


2011

Rapport d'activité

Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État







Rapport d'activité

Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État 2011

Sommaire

2	Faits marquants 2011
4	Chiffres clés
5	Bilan social
6	Organigramme
7	Budget
8	Focus / La réforme des politiques publiques conduites par le Ministère en 2011
9	Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État
	9 Budget
	12 Modernisation
	15 Informatique financière
	15 Paye des agents
16	Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local
	16 Fusion
	18 Qualité de service
	19 Lutte contre la fraude fiscale
	20 Secteur public local
	21 Comptabilité de l'État
	22 Domaine
	23 Pensions
24	Facilitation et sécurisation des échanges
28	Conduite et pilotage des politiques économique et financière

Faits marquants

28 janvier	Signature d'un protocole de coopération entre la DGDDI et la DGCCRF afin de renforcer la lutte contre la fraude et mieux contrôler la sécurité des produits
10 février	Trophées de la deuxième édition du Challenge Administration 2020
9 mars	5º rapport d'étape de la révision générale des politiques publiques
12 mai	Journée du handicap dans la fonction publique
25 mai	Certification des comptes de l'État par la Cour des comptes, pour la cinquième année consécutive, qui a assorti son avis de sept réserves au lieu de neuf en 2010
29 juin	Valérie Pécresse nommée ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État
30 juin	Le Conseil de modernisation des politiques publiques lance un programme de 100 simplifications
22 juillet	Publication de la loi de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2010
25 juillet	Résultats positifs pour la 3° vague du baromètre de la qualité dans les services publics

1º loi de finances rectificative pour 2011 qui porte principalement sur la réforme de la fiscalité du patrimoine 19 septembre 2º loi de finances rectificative qui étend la garantie de l'État aux modalités d'intervention du Fonds européen de stabilité financière (FESF) de la zone Euro et intègre les mesures d'économies annoncées par le Gouvernement le 24 août 2 novembre 3º loi de finances rectificative définissant les principes et modalités de la garantie apportée au groupe Dexia 4º loi de finances rectificative comprenant le deuxième volet du plan d'équilibre des finances publiques annoncé le 7 novembre par le Gouvernement

2011

1 ^{er} août	Les 10 ans de la promulgation de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) du 1er août 2001
29 août	Lancement d'une campagne d'information grand public relative à la lutte contre les fraudes fiscales, sociales et douanières
14 septembre	Carrefour Admi'Innov: la journée de l'innovation dans l'administration organisée à Bercy
22 septembre	Présentation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2012
26 septembre	Remise du rapport 2011 relatif à l'amélioration de la relation numérique à l'usager par le député Franck Riester
28 septembre	Présentation du projet de loi de finances pour 2012
1 ^{er} octobre	Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 230 000 euros doivent télédéclarer et télépayer la TVA
12 octobre	Lancement du nouveau portail Internet www.import-export.gouv.fr copiloté par la Douane et la direction générale du Trésor
20 octobre	Élections professionnelles: 83 % des agents des ministères économique et financier y ont participé, soit le plus fort taux de l'ensemble des ministères
14 décembre	6° Conseil de modernisation des politiques publiques



Chiffres clés

5,2 du produit intérieur brut (PIB), c'est le déficit public 2011 (ensemble des administrations publiques), contre 6 % prévus dans la loi de finances 2011 et révisés à 5,7 % dans le cadre du pacte de stabilité adressé à la Commission européenne en avril 2011.

2400 centres des finances publiques offrent un guichet fiscal unifié.
Ce nouveau service rendu au public était l'objectif prioritaire de la réforme initiée en 2008 avec la création de la DGFiP.

12 MILLIONS de foyers fiscaux ont eu recours à la télédéclaration des revenus sur le site www.impots.gouv.fr en 2011.

230000 euros: c'est le nouveau seuil de chiffre d'affaires au-delà duquel les entreprises sont tenues de déclarer et payer leur TVA en ligne depuis le 1er octobre 2011.

+370 de hausse des saisies de produits stupéfiants en valeur sur un an, à hauteur de 425 millions d'euros, avec des volumes de cocaïne et de cannabis en forte progression.

24038 informations relatives à la lutte contre les circuits financiers clandestins et le blanchiment de capitaux ont été reçues et analysées par Tracfin, soit 19 % de plus qu'en 2010.

8000 contribuables ayant transféré des fonds vers l'étranger ont été identifiés grâce au droit de communication mis en place par la DGFiP auprès de tous les établissements bancaires.

35000 visites par jour en moyenne: le site mon.service-public.fr a été utilisé par environ 3 millions d'internautes en un an.

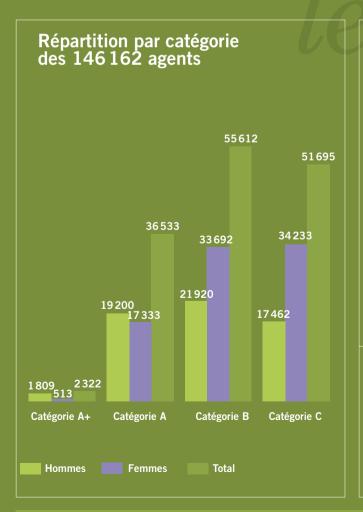
générations de fonctionnaires de l'État, nés entre 1951 et 1976, ont reçu en 2011 les documents récapitulant leurs droits acquis en matière de retraite.

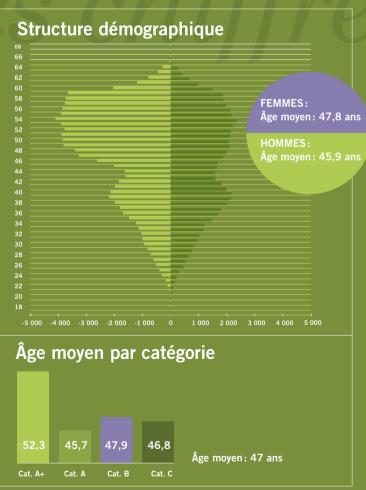
Les femmes et les hommes du Ministère



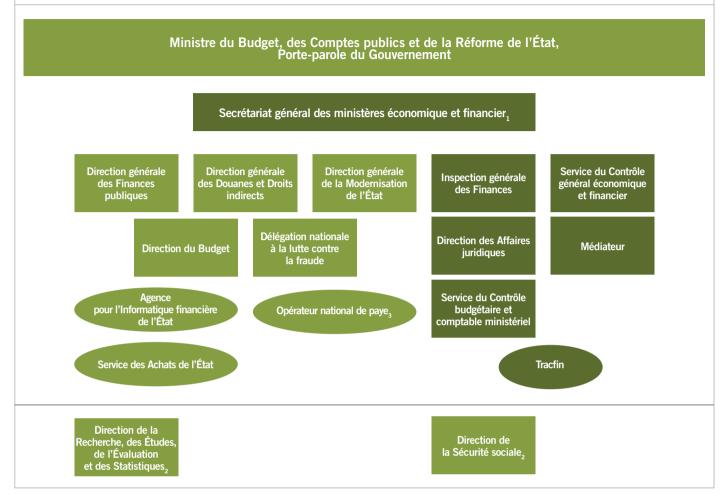








Organigramme (Avril 2012)



- 1 Le secrétaire général, en outre, exerce la responsabilité de Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité.
 2 Autorité conjointe avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé et le ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale pour l'exercice de ses attributions en matière de finances sociales.
 3 Autorité conjointe avec le ministre de la Fonction publique.
- Service à compétence nationale
- Service à compétence nationale.

 Services communs aux ministères du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État, et de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Les évolutions d'organisation en 2011

Le remaniement ministériel du 29 iuin 2011 a consacré l'existence d'un ministère de la Fonction publique autonome. La DGAFP, récemment réorganisée, conserve toutefois des liens fonctionnels étroits avec le Ministère.

La direction du Budget a actualisé le champ de certaines de ses compétences au regard des évolutions de la nomenclature budgétaire. Elle a aussi modifié l'organisation de sa 2e sousdirection pour unifier le traitement des questions relatives à la réglementation budgétaire et à ses impacts comptables et développer une fonction de synthèse qualitative et quantitative en matière de gestion publique.

En octobre 2011, la direction générale des Finances publiques (DGFiP) a ajusté l'organisation de son administration centrale. La sous-direction du Contrôle fiscal, eu égard à l'importance de sa mission et afin de mettre en place un pilotage renforcé dans ce domaine, s'est transformée en service. Création également d'une mission nationale de réingénierie des processus en charge de la stratégie de réingénierie et de dématérialisation dans les services déconcentrés et, après l'installation de l'ensemble des directions départementales et régionales, transformation de la mission "directions locales unifiées" en une mission "animation du réseau et coordination".

Le service des Retraites de l'État a achevé la restructuration du réseau des centres régionaux des pensions en 12 centres de gestion des pensions, dont deux centres de services retraite (CSR), guichets pour renseigner l'usager via un numéro d'appel unique.

Le service des Achats de l'État (SAE) a formalisé son organisation interne dans un arrêté du 27 juin 2011 pour améliorer sa visibilité. La réforme doit se poursuivre avec l'extension des compétences vis-à-vis des opérateurs de l'État et avec la consécration réglementaire de l'existence, dans chaque ministère, d'un comité ministériel des achats et d'un responsable ministériel des achats.

Budget 2011 du Ministère

Loi de finances initiale pour 2011

Budget général en millions d'euros

Plafond d'emploi ministériel 142466 ETPT**

	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Plafond d'emploi en ETPT**
Mission Gestion des finances publiques et des ressources humaines	11722	11747	142466
Prg Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local Prg Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État Prg Conduite et pilotage des politiques économique et financière Prg Facilitation et sécurisation des échanges Prg Entretien des bâtiments de l'État Prg Fonction publique*	8464 291 925 1606 215 <i>221</i>	8451 345 908 1607 215 <i>221</i>	118784 1139 5108 17435 /
Mission Remboursement et dégrèvements	82 153	82 153	
Prg Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (crédits évaluatifs) Prg Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)	71 025 11 128	71 025 11 128	/
Mission interministérielle Régimes sociaux et de retraite (programme du ministère)			
Prg Régime de retraite des mines, de la SEITA et divers	1353	1353	1
	Total 95 228	95253	142466

^{*} Ministère de plein exercice depuis le remaniement ministériel de juin 2011.

Services communs

La nouvelle organisation interministérielle liée à la mise en place de l'Opérateur national de paye a conduit à la création, au mois d'avril 2012, au sein de la DRH du Secrétariat général des ministères économique et financier, d'un centre de services des Ressources humaines. Une mutualisation accrue des ressources et des moyens sera ainsi assurée via une structure dont le périmètre a vocation à s'étendre au-delà du champ des agents d'administration centrale. La sous-direction "Cadre de vie" a été réorganisée en vue d'optimiser l'organisation des fonctions logistique et immobilière, et de clarifier les relations avec les services et les usagers.

financier (CGEFi) a redéfini en trois catégories ses missions: contrôle et inspection; audit, études et expertise; fonctionnelles. Il améliore ainsi la lisibilité de son organisation et facilite l'évolution de ses attributions. En outre, le service à compétence nationale dénommé "service de Contrôle de la régularité des Opérations dans

Le service du Contrôle général économique et

le Secteur agricole" (SCOSA), jusqu'alors rattaché au chef du service, est transformé en une mission de contrôle.

Services déconcentrés

Le déploiement des directions régionales et départementales des finances publiques sur l'ensemble du territoire métropolitain ainsi que dans les départements d'outre-mer s'est achevé fin 2011 avec un an d'avance (la direction de Mayotte a été créée en février 2012). La création des directions spécialisées des finances publiques est également en voie d'achèvement. Vingt-deux services facturiers ont été mis en place en janvier 2011 dans les régions afin de renforcer la mutualisation des circuits comptables.

^{**} ETPT: équivalent temps plein travaillé.

Modernisation

Dans un contexte contraint marqué par une attente forte des citoyens et des ressources publiques en baisse, le Ministère va de l'avant et continue de se réformer. En 2011 encore, il a confirmé l'élan donné à ses actions de modernisation dans le sens d'une plus grande performance et d'un management plus efficace, pour améliorer encore la qualité du service rendu aux usagers.

Focus

Pour en savoir plus www.modernisation.gouv.fr www.rgpp.gouv.fr

La réforme des politiques publiques conduites par le Ministère en 2011

Engagée depuis 2007, la révision générale des politiques publiques structure la démarche continue de réforme de l'État, de ses opérateurs et des politiques publiques. Rendre l'administration plus performante est un gage de meilleur service rendu aux usagers, de dépenses publiques mieux maîtrisées et de meilleures conditions de travail pour les agents. L'action de réforme menée en 2011 par le Ministère s'exprime notamment à travers:

La mise en place de la DGFiP

L'unification des deux réseaux des anciennes directions générales des Impôts et de la Comptabilité publique a été achevée courant 2011. Les 12 dernières directions locales uniques et les 97 derniers guichets fiscaux unifiés ont été mis en place. Les statuts unifiés de tous les personnels de la DGFiP ont été publiés à l'été 2010 et sont entrés en application en 2011. Ces fusions statutaires ont conduit à mettre en place un nouveau service à compétence nationale, l'École nationale des finances publiques, chargé de piloter un plan de formation d'une ampleur inédite.

La modernisation de la Douane

Pour améliorer la qualité de service aux entreprises, la DGDDI développe la "douane électronique" via le programme DELT@, qui a permis de réduire le temps d'immobilisation des marchandises. Une nouvelle étape a été lancée en novembre 2011 avec le guichet unique des formalités du commerce extérieur. La réforme s'est accompagnée d'une reconfiguration du réseau de la douane et de l'instauration d'un référent unique douanier pour chaque opérateur.

La réforme de la chaîne des pensions

Le service des Retraites de l'État met en œuvre la réforme de la gestion des retraites des fonctionnaires, articulée autour du compte individuel de retraite (CIR) et d'un dispositif rénové d'accueil des publics. L'utilisation des données du CIR pour liquider les retraites est étendue progressivement depuis le 14 février 2011. L'adaptation du réseau des centres régionaux de pensions (12 centres au lieu de 24) a été finalisée en novembre 2011, avec de nouveaux services à l'usager: un numéro d'appel unique et un site Internet rénové.



La simplification de la paye des agents

L'Opérateur national de la paye poursuit la réforme ayant pour objet de simplifier et d'optimiser la chaîne de paye des agents de l'État afin d'assurer un haut niveau de qualité, d'efficience et de sécurité pour les prestations servies aux gestionnaires et aux agents.

L'optimisation de la politique immobilière

La réforme de la politique immobilière de l'État vise à réduire les coûts de l'immobilier public, promouvoir des constructions de haute qualité environnementale et améliorer les conditions de travail. Les schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI) des administrations centrales, des services départementaux et des opérateurs (hors universités), validés en 2011. permettront la libération de 500000 m² d'ici 2013. Le recensement du parc immobilier des opérateurs de l'État a aussi été achevé en 2011.

La rationalisation des achats de l'État

Le service des Achats de l'État (SAE) coordonne les achats des administrations, met en place des outils communs et professionnalise la filière achat dans les ministères. Des projets, dénommés Calypso pour les services de l'État et Aida pour les opérateurs, d'identification des gains sur les achats ont permis d'analyser un large périmètre et de dégager plus de 480 millions d'euros d'économies sur un an. La rationalisation du parc automobile de l'État passe par la réduction du nombre de véhicules, l'évolution de la gamme et l'amélioration de sa gestion, désormais externalisée.

La modernisation de la fonction financière

La généralisation en 2011 du déploiement de l'application Chorus marque l'accélération du processus de modernisation de la fonction financière de l'État. Elle intègre la nécessité de repenser l'organisation des fonctions financières, en vue d'optimiser le portage du nouveau système, et passe par la fluidification des relations entre les ordonnateurs et les comptables avec la création de services facturiers – les premiers ont été mis en place en 2011 – articulés avec les centres de services partagés (CSP).



Le développement de la dématérialisation

Le recours à des procédures dématérialisées s'étend au fil des mois, au bénéfice des entreprises (abaissement des seuils de télédéclaration et de télérèglement de la TVA), des collectivités territoriales (développement des règlements par carte bancaire sur Internet...) et des particuliers (démarches en ligne sur mon.service-public.fr...).

Budget / Modernisation / Informatique financière / Paye des agents

Le Ministère contribue à la maîtrise de la dépense publique en assurant le pilotage des finances publiques, et particulièrement du budget de l'État, sous le double angle des dépenses et des recettes. Cet objectif va de pair avec l'amélioration de la qualité du service rendu par un effort de modernisation de l'État et avec une meilleure valorisation du travail des fonctionnaires.

Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État

ACTEURS DU PROGRAMME

DB

☐ Direction du Budget

DGME

☐ Direction générale de la Modernisation de l'État

AIFE

☐ Agence pour l'Informatique financière de l'État

ONP

□ Opérateur national de paye

Pour en savoir plus

www.budget.gouv.fr www.modernisation.gouv.fr www.performance-publique.gouv.fr www.mon.service-public.fr www.ensemble-simplifions.fr

BUDGET



3 lois de finances rectificatives entre juillet et novembre

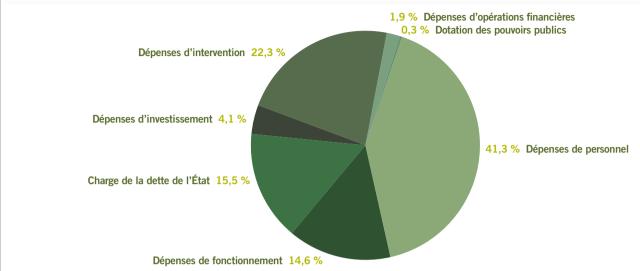
Dans un contexte international difficile, le Gouvernement a été amené à présenter quatre lois de finances rectificatives (LFR) au fil de l'année. La première d'entre elles, promulguée le 29 juillet, a principalement porté sur la réforme de la fiscalité du patrimoine. La deuxième (19 septembre) a étendu la garantie de l'État aux modalités d'intervention du Fonds européen de stabilité financière (FESF) décidées le 21 juillet par les chefs d'État et de gouvernement de la zone Euro. La loi a aussi intégré une révision des hypothèses économiques par rapport à la loi de finances initiale – à savoir 1,75 % de croissance au lieu de 2 %, et 2,2 % d'inflation au lieu de 1,8 % – et les mesures d'économies annoncées par le Premier ministre le 24 août. La troisième LFR (2 novembre) a défini les principes et les modalités de la garantie apportée au groupe Dexia.

Un collectif budgétaire marquant en fin d'année

La quatrième LFR, promulguée le 28 décembre 2011, a ajusté les ouvertures et annulations de crédits en fonction de l'exécution budgétaire, améliorant l'équilibre de 200 millions d'euros par rapport à la précédente LFR. Elle intègre le deuxième volet du plan d'équilibre des finances publiques annoncé par le Premier ministre le 7 novembre. À ce titre, le texte prévoit la majoration exceptionnelle en 2012 et 2013 de 5 % de l'impôt sur les sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 250 millions d'euros; la création d'un second taux réduit de TVA de 7 %; le maintien du barème de l'impôt sur le revenu en 2012 et en 2013 à son niveau actuel; la hausse de l'imposition sur les dividendes et les intérêts de 19 % à 24 % pour aligner la fiscalité des revenus du capital sur la fiscalité du travail.

Les charges budgétaires de l'État

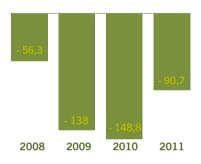
Analyse par nature, crédits ouverts en loi de finances initiale pour 2012 (loi du 28 décembre 2011 de finances pour 2012)



(Source: "Le budget de l'État voté pour 2012 en quelques chiffres" - direction du Budget)

Le déficit budgétaire

en milliards d'euros



Règle d'or

Assemblée nationale et Sénat ont voté en juillet le projet de loi constitutionnelle relatif à l'équilibre des finances publiques, visant à instaurer une "règle d'or" dans la Constitution pour assurer un retour à l'équilibre des comptes publics. Nouveauté: des "lois-cadres d'équilibre des finances publiques" définiraient, pour au moins trois années, des plafonds de dépenses et un niveau minimal de recettes nouvelles, qui s'imposeraient chaque année aux lois de finances et aux lois de financement de la Sécurité sociale. Ce texte ne peut être définitivement adopté que s'il est approuvé par les deux assemblées réunies en Congrès.

Une exécution en amélioration de plus de 4,6 milliards

L'année 2011 se clôture sur une amélioration de plus de 4,6 milliards d'euros par rapport à la dernière loi de finances rectificative de 2011. Le solde de l'État s'établit finalement à 90,7 milliards d'euros. L'accélération de la baisse du déficit de l'État s'explique notamment par la maîtrise continue des dépenses et par des encaissements de recettes plus élevés que prévu. Pour la première fois depuis 1945, les dépenses de l'État diminuent en valeur entre 2010 et 2011, et à périmètre constant, de plus de 200 millions d'euros. En outre, malgré la dégradation de la conjoncture, les recettes dépassent les prévisions de 1,4 milliard d'euros, résultat des plans d'action annoncés le 24 août et le 7 novembre 2011. Enfin, le solde des comptes spéciaux participe à hauteur de 2,8 milliards d'euros à l'amélioration du solde de l'État, grâce au décalage du versement de la 2e tranche du prêt à la Grèce et à la cession de fréquences pour les licences 4G de téléphonie mobile. Les excédents de recettes ont été affectés à la réduction du déficit, ce qui permet de dépasser l'objectif initial de 5,7 % défini par le Gouvernement: le déficit public s'établit en effet à 5,2 % du PIB.

Dépenses fiscales et niches sociales au scanner

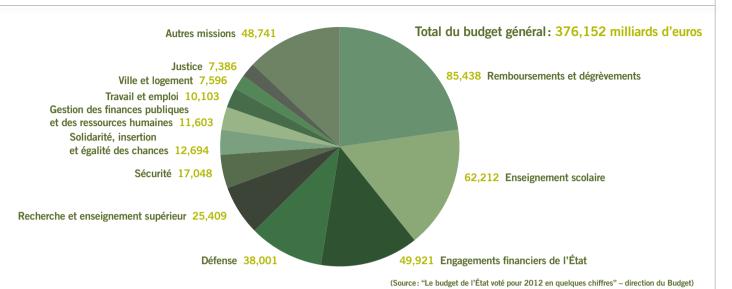
La loi de programmation des finances publiques 2009-2011 prévoit une évaluation du coût et de l'efficacité des dépenses fiscales et des niches sociales. Un comité, présidé par l'inspecteur général des finances honoraire Henri Guillaume, a procédé à la revue d'évaluation: 538 mesures dérogatoires fiscales et sociales, représentant près de 104 milliards d'euros, ont été examinées. Ces évaluations ont été transmises au Parlement à l'été 2011, conformément à la loi de programmation.

Négociations du budget 2012 de l'Union européenne et du prochain cadre pluriannuel

Les négociations sur le budget 2012 de l'Union européenne ont commencé par la prise de position de cinq pays (dont la France et l'Allemagne) en faveur d'une progression du budget limitée au niveau de l'inflation. Après négociations au sein du Conseil puis avec la Commission et le Parlement, le budget européen finalement adopté fin novembre est conforme à la position de la France. Il s'élève à 129 milliards d'euros en crédits de paiement, et la France y contribuera à hauteur de 18,9 milliards. Fortement mobilisée sur le sujet, la direction du Budget a aussi participé à la négociation sur le cadre financier pluriannuel 2014-2020 pour lequel la Commission européenne a émis une proposition en juin 2011. Ce cadre pourrait être adopté fin 2012 pour une entrée vigueur en 2014.

Les missions du budget général de l'État

Crédits autorisés par la loi de finances initiale pour 2012 (loi du 28 décembre 2011 de finances pour 2012) (en milliards d'euros)



Opérateurs: un pilotage renforcé

560 opérateurs perçoivent de l'État environ 39 milliards d'euros de crédits dans le cadre de la loi de finances (PLF 2012): ils constituent un fort enjeu stratégique et financier. Les nouvelles règles de gouvernance, de pilotage stratégique et de gestion transversale des opérateurs, présentées en 2009 et 2010, sont en vigueur. Les opérateurs appliquent désormais des règles de gestion inspirées de celles de l'État. La généralisation des contrats de performance entre l'État et les opérateurs avance; la mise en place de lettres de mission aux dirigeants se poursuit; enfin, la direction du Budget a organisé, avec le CGEFi et la DGFiP, quatre cursus de formation destinés aux personnalités qualifiées siégeant dans les conseils d'administration des opérateurs.

Coup de neuf sur le cadre juridique de la gestion budgétaire et comptable publique

Le document de référence de l'exécution financière de l'État et des établissements publics nationaux reste le règlement général sur la comptabilité publique (RGCP) du 29 décembre 1962. La direction du Budget et la DGFiP ont, dès 2010, entrepris l'élaboration d'un nouveau texte destiné à regrouper, actualiser et compléter tout un corpus de règles de gestion budgétaire et comptable publique. Le projet de décret, qui a fait l'objet d'une large concertation, prend notamment en compte les changements liés à la LOLF et à la pluriannualité budgétaire, ainsi que la modernisation des circuits et processus financiers. Il devrait être publié au printemps 2012.

Vers une généralisation du contrôle interne budgétaire

Les évolutions réglementaires – décret du 28 juin 2011 qui prévoit la mise en place de dispositifs de contrôle et d'audit internes dans chaque ministère et le projet de décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique qui précise cette obligation vont conduire à la généralisation du déploiement du contrôle interne budgétaire dans les ministères. Les outils méthodologiques en ont été enrichis: le référentiel interministériel a été actualisé et complété, et un kit d'aide à la mise en œuvre a été publié pour faciliter les travaux des ministères. Le centre de prestations financières des ministères économique et financier s'est ainsi lancé dans la démarche en 2011. Trois sessions de formation consacrées au sujet ont été dispensées à l'IGPDE en 2011, deux autres sont programmées pour 2012.

La performance publique online

Espace de référence des finances publiques sur Internet, animé par la direction du Budget, le Forum de la performance a été considérablement enrichi. Cette évolution permet de mieux structurer les contenus et d'offrir de nouveaux espaces thématiques dédiés aux gestionnaires. L'arborescence donne un accès plus facile aux documents de référence, aux ressources documentaires et aux actualités. Une rubrique "Gestion publique" propose un véritable support d'information "métier" à la communauté financière de l'État.



MODERNISATION

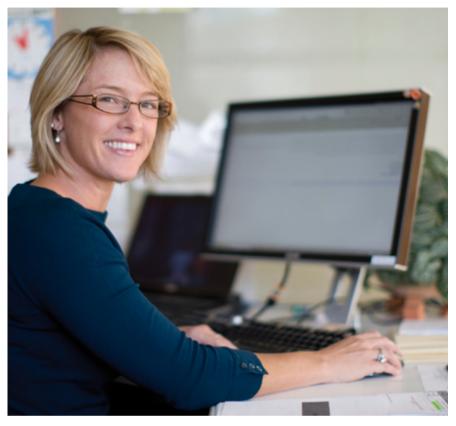
L'avancement de la RGPP

Le 9 mars 2011 a été présenté en Conseil des ministres le 5e rapport d'étape de la Révision générale des politiques publiques : 86 % des mesures engagées depuis 2007 avançaient conformément aux objectifs initiaux. Neuf mois plus tard, le 14 décembre, à l'occasion de la remise du 6e rapport d'étape, ce sont près de 90 % des 500 mesures mises en œuvre dans le cadre de la RGPP qui sont "au vert". Des économies substantielles ont été réalisées sur les dépenses de l'État (9,5 milliards d'euros en 2011 par rapport à 2008), contribuant à faire face aux tensions actuelles sur les finances publiques. Dans un contexte de modernisation de la fonction publique, les agents ont été intéressés aux efforts de productivité réalisés.

Accueil: Marianne sur le territoire

L'État améliore la qualité de l'accueil du public en portant ses services aux standards de qualité des 19 engagements du référentiel Marianne. 450 services situés dans 45 départements rassemblant 66 % de la population ont atteint ou sont en passe d'atteindre les exigences de qualité du référentiel Marianne grâce à l'implication de 4000 agents. Au-delà des 45 départements accompagnés par la direction générale de la Modernisation de l'État (DGME), des actions de généralisation du déploiement du référentiel Marianne ont été conduites sur l'ensemble du territoire. Elles ont permis de mettre en place un travail interministériel des services territoriaux de l'État autour des préfets et de diffuser les bonnes pratiques d'accueil des usagers.





La simplification dans les faits

Pour améliorer la qualité des services publics, le Conseil de modernisation des politiques publiques du 30 juin 2010 a lancé un programme de 100 simplifications à réaliser en deux ans. Trente premières mesures ont été engagées en 2009-2010; 20 nouvelles en février 2011, encore 20 en septembre. Les 50 premières mesures produisent déjà des résultats tangibles: traitement plus rapide des réclamations dans la quasi-totalité des ministères et organismes sociaux, inscription en ligne sur les listes électorales, dématérialisation des formalités de création d'entreprise pour les activités non soumises à autorisation, simplification de la déclaration préalable à l'embauche...

Parmi les mesures de simplification lancées depuis 2010 par le Conseil de modernisation des politiques publiques, l'inscription en ligne sur les listes électorales a rencontré un véritable succès.

Le site mon.service-public.fr a ainsi enregistré plus de 95 000 demandes en une semaine, et 15000 utilisateurs le 31 décembre, jour de clôture des inscriptions.

35000

internautes en movenne visitent le site mon.servicepublic.fr chaque jour, soit environ 3 millions par an.

des mesures prises dans le cadre de la RGPP, depuis son lancement en 2007, sont entrées en application à fin 2011.

3e édition du baromètre de la qualité des services **publics**

Créé par le Conseil de modernisation des politiques publiques du 30 juin 2010, le baromètre de la qualité des services publics vise à renforcer la transparence sur les actions de modernisation et leurs résultats. Sa troisième édition, pilotée par la direction générale de la Modernisation de l'État, a été rendue publique le 25 juillet 2011. À 81 %, l'indice moyen de la qualité de service progresse de quatre points par rapport au premier baromètre.



L'innovation, dans l'administration aussi...

La DGME appuie les démarches encourageant l'innovation dans les services, en s'associant notamment à "Intérieuréka", qui récompense les innovations proposées par les personnels du ministère de l'Intérieur pour l'amélioration de la sécurité et la modernisation du service aux usagers, et à "Initiatives justice", le prix créé par le ministère de la Justice pour valoriser les innovations contribuant à rapprocher la justice des citoyens. La DGME a également mené trois expériences de coconception de services numériques invitant usagers et agents à imaginer ensemble des services numériques répondant mieux aux attentes des citovens. Elle a aussi organisé le premier Carrefour Adm'innov, qui a été l'occasion de communiquer autour de 40 réalisations innovantes (application smartphone réalisée par la Douane, speed dating de la Police nationale avec les PME innovantes...) et de construire les bases d'une stratégie de déploiement de l'innovation.

Réduire les délais de traitement de l'administration

Le programme dit des "accélérateurs" permet de réduire les délais de traitement administratif et d'améliorer les prestations fournies aux usagers. Le premier accélérateur, mis en place à partir de 2009 dans les préfectures, avec l'appui de la DGME, a abouti à faire passer le délai de traitement des demandes de naturalisation de douze mois à moins de sept mois. Ce succès a conduit à étendre la démarche à cinq autres sujets : droits des étrangers, contrôles de légalité et budgétaire, passeports, droits de conduire et cartes d'identité. Pour ces trois derniers processus, on observe déjà une réduction de 20 à 50 % des délais moyens de traitement. Autre exemple: une démarche d'accélération a été entreprise avec la direction de la Police

aux Frontières de Roissy. Depuis mai 2011, 90 % des passagers attendent moins de quinze minutes au contrôle transfrontière, sans que soit remise en cause la qualité du contrôle. Les résultats obtenus ont conduit à étendre la démarche à Nice et à Orly.

Un accélérateur à la Culture

Pour répondre à l'insatisfaction des particuliers et des entreprises qui demandent l'autorisation d'exécuter des travaux dans des espaces protégés, un projet d'accélérateur a été engagé au ministère de la Culture et de la Communication. Une phase expérimentale, accompagnée par la DGME, s'est déroulée en Languedoc-Roussillon; la mise en œuvre des premiers leviers d'accélération a déià fait passer la part des dossiers traités en moins de vingt jours de 61 % à 80 % en octobre 2011. La démarche doit être étendue à l'ensemble du territoire en 2012.

Accompagner les administrations dans leur transformation: le cas de la Disic

Pour élaborer un cadre commun de gestion et piloter les transformations des systèmes d'information et de communication de l'État, une direction interministérielle des Systèmes d'Information et de Communication (Disic) a été créée en février 2011. Dotée d'une feuille de route 2011-2012, elle s'est structurée autour de trois fonctions: "Stratégie, urbanisation et innovation", "Performance et maîtrise des risques", "Programmes et opérations". Avec déjà des résultats tangibles comme le lancement du travail de préfiguration du futur réseau interministériel de l'État. L'action de la Disic, en combinant les opérations de mutualisation et de transformation des pratiques, permettra d'économiser 50 millions d'euros par an dès 2013.

Le programme des "accélérateurs" permet de réduire les délais de traitement administratif et d'améliorer les prestations fournies aux usagers: naturalisation, droits de conduire, cartes d'identité, passeports, contrôle transfrontière...

Lutte contre le décrochage scolaire: suivi et appui

La politique de lutte contre le décrochage mise en place par le ministère de l'Éducation nationale repose sur deux piliers: le repérage du nombre d'élèves concernés grâce à la mise en place du système interministériel d'échanges d'information (SIEI); la coordination des acteurs de l'éducation et de l'insertion avec les plates-formes de suivi et d'appui aux "décrocheurs". Cinq ministères (Éducation nationale; Défense; Travail, Emploi et Santé; Intérieur; Agriculture) ont signé la circulaire installant le SIEI et les plates-formes. Le SIEI est opérationnel depuis mai 2011 sur l'ensemble du territoire; il a permis d'identifier, lors de la campagne de novembre 2011, 223 000 jeunes "décrocheurs", et parmi eux à peu près 163000 "perdus de vue" pour les acteurs de l'éducation et de l'insertion. Sur le terrain, près de 360 plates-formes sont en place auprès des préfets de département pour permettre une prise en charge rapide et coordonnée des "décrocheurs" et leur offrir des solutions personnalisées. L'action des plates-formes est déjà visible : entre

mai et septembre, 71 000 jeunes repérés lors de la campagne de mars ont été contactés et près de 37 000 d'entre eux ont été reçus en entretien pour identifier des solutions personnalisées.

Imaginer l'administration de demain

Les trophées de la deuxième édition du Challenge administration 2020 ont été remis le 10 février 2011. La DGME invite les étudiants, par équipe de deux à trois, à proposer et à approfondir un projet de modernisation dans le cadre d'un challenge. Les projets récompensés lors de cette édition ont tous débouché sur des réalisations concrètes en 2011. Le projet "double jeu" s'est traduit par un *serious game* de l'accueil dans les administrations; le projet "social media gouvernance" a permis d'alimenter la proposition n° 7 du rapport relatif à l'"Amélioration de la relation numérique à l'usager" et le projet "Exprimez-vous, Agissons!" a permis la mise en place du site adminov. modernisation.gouv.fr.



mon.servicepublic.fr, guichet unique pour les démarches en ligne

Avec 3 millions d'utilisateurs et 35000 visites quotidiennes. le site mon.service-public.fr s'impose comme le socle de la dématérialisation des démarches administratives. Doté de fonctionnalités à forte valeur ajoutée – un compte unique pour les démarches en ligne, un suivi facile des démarches. des informations sur mesure, un espace de stockage sécurisé de données -, mon.servicepublic.fr devient au fil des mois le point d'accès unique aux démarches administratives en ligne. L'inscription en ligne sur les listes électorales a connu un grand succès; fin décembre, le service a enregistré plus de 95 000 demandes en une semaine, et 15000 utilisateurs le 31 décembre. Un tiers des foyers qui déménagent déclarent en ligne leur changement de coordonnées simultanément et gratuitement auprès de 12 services publics. Et il est désormais possible de déclarer en une seule fois par Internet la perte de ses papiers (carte d'identité, passeport, permis de conduire et carte grise) et d'en demander le renouvellement.





2011: deux défis majeurs

L'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE) a relevé deux défis majeurs en 2011: la fin du déploiement de Chorus et la construction du dispositif de bascule comptable. Le système d'information Chorus est désormais utilisé par plus de 50000 agents ministériels de la sphère budgétaro-comptable en France métropolitaine et outre-mer. Environ 8000 connexions quotidiennes distinctes ont été enregistrées en moyenne sur l'année, avec des pics à plus de 12000 connexions en période de travaux de fin de gestion. Pour assurer le passage en mode maintenance, une nouvelle organisation de l'AIFE a été mise en place.

Les événements marquants en 2011:

- la 6e et dernière vague de déploiement avec l'intégration de plus de 20000 nouveaux utilisateurs;
- la préparation de la bascule comptable avec la DGFiP afin d'intégrer toute la comptabilité de l'État dans Chorus à compter du 2 janvier 2012;
- la mise en place d'un nouveau dispositif interministériel de gouvernance des évolutions Chorus;
- le lancement du dispositif de formation continue pour accompagner les ministères au-delà de la phase de déploiement de Chorus;
- la conception du projet "Chorus Déplacements Temporaires" (DT), qui vient enrichir l'offre de service AIFE en couvrant la gestion des déplacements temporaires (achats, billetterie, location, remboursement des états de frais):
- la mise en œuvre de la solution Chorus-Factures pour permettre aux fournisseurs de déposer des factures dématérialisées directement dans Chorus;
- la poursuite des travaux d'urbanisation du système d'information financière de l'État (Sife) via l'actualisation des contrats de progrès, signés avec l'ensemble des ministères, et le lancement d'un chantier de cartographie fonctionnelle du Sife;
- le développement de Diapason, portail interministériel d'information et d'échange de bonnes pratiques entre utilisateurs de Chorus (près d'1 million de pages vues en 2011).

PAYE DES AGENTS

Chaîne GA/Paye: la nouvelle chaîne en construction

La chaîne Gestion administrative/Paye se transforme, avec la construction du système d'information de paye des agents civils et militaires de la fonction publique d'État (SIPave) par l'Opérateur national de pave (ONP). Dans chaque ministère, le système d'information des ressources humaines (SIRH) évolue lui aussi. En 2017, tous seront raccordés au SIPaye.

Vers un SI plus adapté et plus réactif

La construction du nouveau dispositif a avancé en 2011 avec la finalisation de la phase de conception détaillée qui a permis de décrire, de façon automatisable, les règles et dispositifs interministériels ou ministériels ayant une incidence sur la paye des agents. La réalisation de la solution est en cours ainsi que la préparation de la recette et de la phase de déploiement avec le raccordement des ministères, qui commencera en 2013 par le ministère de l'Agriculture. Le nouveau SI permettra par exemple de réduire les délais pour la prise en compte des mutations, des promotions et des changements de statuts ou de l'évolution de la situation familiale.

D'autres chantiers en cours

En parallèle, l'ONP assure, avec les ministères et les maîtres d'ouvrage, la conduite des autres projets SI: l'offre SIRH (qui concerne sept entités ministérielles, soit près de 60 000 agents); l'outil de gestion des référentiels (OGR) dont les marchés ont été notifiés à l'été 2011; le système d'information décisionnel (SID), qui sera lancé en 2012.

milliards d'euros: c'est le montant réglé en 2011 par l'État aux acteurs économiques par l'intermédiaire de l'application Chorus.

millions d'agents publics sont directement concernés par le nouveau système d'information sur la paye (SIPaye) en cours de mise en place.

4 lois de finances rectificatives pour adapter le budget à la réalité de la crise Une exécution budgétaire en amélioration en fin d'année mon.service-public.fr: l'administration numérique en plein essor Chorus intégralement déployé, feu vert à la bascule comptable La chaîne informatique de paye des fonctionnaires se construit

Fusion / Qualité de service / Fraude fiscale / Secteur public local / Comptabilité de l'État / Domaine / Pensions

Pour assurer le recouvrement des recettes et le paiement des dépenses publiques, le Ministère dispose de la DGFiP, dont la mise en place a franchi un cap décisif en 2011. Elle assure ces missions essentielles avec un triple objectif: promouvoir le civisme fiscal et lutter contre la fraude, assurer la transparence des comptes publics et rendre les services au meilleur coût, améliorer la qualité du service rendu aux usagers, aux collectivités locales et aux partenaires de l'État.

Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local

ACTEUR DU PROGRAMME

DGFiP

□ Direction générale des Finances publiques

Pour en savoir plus impots.gouv.fr colloc.bercy.gouv.fr budget.gouv.fr/dgfip

FUSION

La DGFiP, déployée partout en France

Trois ans après son lancement, la création de la direction générale des Finances publiques (DGFiP) a permis d'améliorer le service rendu aux usagers, aux contribuables et aux collectivités locales. Son déploiement s'est fait progressivement: dès 2008, l'administration centrale unifiée, réunissant les anciennes DGI et DGCP, était en place; un an plus tard, le décret du 16 juin 2009 organisait le regroupement à venir des missions des directions des services fiscaux et des trésoreries générales pour créer des structures locales unifiées placées sous commandement unique: les directions régionales (DRFiP) ou départementales (DDFiP) des finances publiques.

Fin 2010, 88 de ces directions étaient déjà mises en place. Les 12 dernières directions ont été créées en juillet 2011, achevant avec un an d'avance la mise en place de la réforme.

Le guichet fiscal unifié est opérationnel

Objectif prioritaire de la réforme, le guichet fiscal unifié est opérationnel sur la totalité du territoire. En un seul lieu – le service des impôts des particuliers (SIP) ou, en milieu rural, la trésorerie -, le contribuable trouve dorénavant les réponses qu'il attend, qu'elles soient relatives au calcul ou au paiement de l'impôt. Au 31 décembre 2011, 98 % des SIP prévus étaient en place, 690 SIP ayant été créés en trois ans. Les derniers, en raison de la complexité spécifique de leur installation, seront mis en œuvre en 2012. Désormais, ce sont 2400 centres des finances publiques qui offrent un guichet fiscal unique sur l'ensemble du territoire.



TROIS ANS POUR UNE RÉFORME

Avril 2008

Création juridique de la DGFiP par fusion de la DGI et de la DGCP.

Mise en place de l'administration centrale unifiée de la DGFiP.

Décret organisant le réseau des services déconcentrés par le regroupement des directions des services fiscaux et des trésoreries générales dans des structures locales unifiées.



Objectif prioritaire de la réforme, le guichet fiscal unifié est opérationnel dans 2400 centres des finances publiques sur l'ensemble du territoire.

Parcours professionnel et dialogue de gestion unifiés

Une étape essentielle a aussi été franchie pour les personnels, avec la mise en œuvre, au 1er septembre 2011, du nouveau parcours professionnel des agents et cadres de la DGFiP, tous statuts et catégories confondus. La DGFiP a également instauré un dialogue de gestion unifié applicable à l'ensemble de ses structures. Ce dispositif prévoit une rencontre entre chaque chef de structure et sa direction départementale en début d'année, et deux entre chaque directeur départemental et le délégué du directeur général de son interrégion, l'une au printemps, l'autre à l'automne. Au-delà du suivi des résultats de performance et de la fixation des objectifs chiffrés et des moyens, le dialogue de gestion favorise un échange sur la dimension qualitative de l'exercice des métiers et se traduit par l'identification de marges de progrès et de priorités d'actions concernant les missions, mais aussi les conditions de vie au travail des agents.

Démarche de réingénierie des processus

Pour aller plus loin dans la simplification de la gestion de ses métiers, la DGFiP a créé en 2010 une mission nationale de réingénierie des processus (MNRP) qui s'attache à simplifier les tâches des agents ainsi qu'à réduire les démarches pour les usagers. Elle participe également à l'effort de réduction des coûts grâce à une réflexion sur la dématérialisation des procédures et l'évolution des applications informatiques. En 2011, la MNRP a engagé un examen sur 35 processus métiers (gestion des amendes, détermination des bénéfices agricoles forfaitaires, archivage des dossiers, gestion des réclamations...); une démarche qui a associé plus de 400 praticiens et cadres du réseau.



Août 2010

Des statuts unifiés publiés pour l'ensemble des personnels de la DGFiP, toutes catégories. 2011

Toutes les directions régionales ou départementales des finances publiques sont en place. 2011

Le guichet fiscal unifié est opérationnel sur l'ensemble du territoire.



Revenus: 12 millions de télédéclarations 12 000 000 7 400 000 7 400 000 5 700 000 3 500 000 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011

Le 23 juin 2011 à minuit s'est achevée la campagne de déclaration des revenus pour les contribuables domiciliés en France. À cette date, 12 millions de déclarations avaient été effectuées sur le site www.impots.gouv.fr (+ 15 % en un an). Malgré des affluences record, le service en ligne est resté parfaitement disponible.

QUALITÉ DE SERVICE

Particuliers: succès croissant des services en ligne

L'administration électronique continue sa marche en avant et, avec elle, l'amélioration de la qualité de service. Plus de 12 millions de déclarations de revenus en ligne ont été enregistrées cette année, en progression de 15 %. De plus en plus à l'aise avec la dématérialisation, les particuliers ont été 1,5 million à opter pour ne plus recevoir l'exemplaire papier de leur déclaration de revenus. Cette possibilité, offerte depuis seulement trois ans, connaît un véritable succès.

De la télédéclaration au télépaiement

La simplicité de la télédéclaration est elle aussi plébiscitée: plus de 90 % des usagers ont choisi de se connecter selon la nouvelle procédure, sans certificat. Ils peuvent désormais passer directement de la télédéclaration au paiement en ligne, nouvelle étape qui devrait permettre d'optimiser encore les résultats du paiement dématérialisé, choisi par les particuliers pour le paiement de 55 % de leurs impôts.

Abaissement des seuils pour les téléprocédures des professionnels

En 2011 est entré en vigueur un nouvel abaissement du seuil de recours obligatoire aux téléprocédures : depuis le 1^{er} octobre, toutes les entreprises dépassant

Surendettement: un traitement plus simple

De nouvelles dispositions prises en application de la loi du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation accélèrent la procédure d'examen de la situation d'endettement des particuliers et permettent de mieux les accompagner, tout en contribuant, dans un souci d'équité, à l'homogénéité du traitement des dossiers. Le réseau déconcentré de la DGFiP joue un rôle moteur au sein des commissions de surendettement.

Qualité de l'accueil: Marianne pour tous

Pour améliorer la qualité de l'accueil réservé aux usagers, la DGFiP a déployé le référentiel Marianne dans l'ensemble de ses services qui exercent une mission fiscale et reçoivent des contribuables. Ce référentiel est composé de 19 engagements dont la mise en œuvre effective fait l'objet d'un suivi régulier.

Contrôles fiscaux externes: des résultats en hausse

En 2011, les contrôles fiscaux externes (sur place), au nombre de 51 441 (dont 47 408 dans les entreprises), ont permis d'identifier 8,35 milliards d'euros de droits et ont déclenché 2,46 milliards de pénalités. Parmi ces contrôles, 30 % – ceux qui ciblent les fraudes les plus caractérisées – représentent 45 % des droits et pénalités.

230000 euros de chiffre d'affaires doivent télédéclarer et télépaver la TVA. Elles sont également tenues de transmettre de manière dématérialisée les demandes de remboursement de crédit de TVA et de télépayer l'impôt sur les sociétés ainsi que la taxe sur les salaires. Elles doivent aussi acquitter la cotisation foncière des entreprises par prélèvement ou par télérèglement. Cet abaissement de seuil se traduit par une forte progression du nombre d'entreprises concernées. Il a plus que doublé pour l'impôt sur les sociétés (IS), augmenté de 37 % pour la TVA et de 85 % pour la taxe sur les salaires (TS). Cette politique s'intensifiera jusqu'en 2014-2015. Ainsi, à partir d'octobre 2012, toutes les entreprises soumises à l'IS devront utiliser les téléprocédures pour la TVA. l'IS et la TS, et à partir de mai 2013 pour la déclaration de résultat.

Développement et simplification de l'offre de service aux professionnels

Afin d'accompagner les utilisateurs, la filière Échange de données informatisées (EDI) a été renforcée en 2011: une entreprise peut désormais transmettre, via un prestataire, des fichiers de données déclaratives et de paiement pour la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), l'IS et la TS. De même, depuis avril 2011, l'offre de service en matière de déclaration de résultat est quasiment complète avec les sociétés immobilières non soumises à l'IS qui ont désormais la possibilité de télétransmettre la déclaration de résultat n° 2072.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE

Une action résolue contre les paradis fiscaux

2011 aura été l'année de la consolidation dans l'élaboration des nouveaux dispositifs de lutte contre la fraude. La France a poursuivi l'action initiée à l'occasion des travaux du G20. La pression exercée depuis trois ans sur les États non coopératifs les a conduits à signer avec la France des conventions d'assistance administrative, ouvrant un échange d'informations conforme aux normes internationales. Au 31 décembre 2011, 36 conventions étaient signées. La France a utilisé les possibilités ouvertes par ces conventions en adressant plus de 300 demandes de renseignements à 19 États. En parallèle, elle a contribué à établir au sein de l'OCDE une procédure d'évaluation des États pour s'assurer que la volonté de coopération est effective et que les accords sont mis en œuvre.

La DGFiP a mis en place un droit de communication à grande échelle auprès de tous les établissements bancaires en France afin d'obtenir des informations sur les transferts de fonds à destination de l'étranger. Au total, 8000 contribuables ont été identifiés. La loi de finances rectificative pour 2011 a étendu de trois à dix ans le délai de reprise dont bénéficie l'administration fiscale en cas d'absence de déclaration de biens ou de comptes à l'étranger, quel que soit le pays concerné.

Répression de la délinquance fiscale: un premier bilan très positif

Pour lutter contre les fraudes fiscales complexes, l'administration a renforcé ses movens avec la procédure judiciaire d'enquête fiscale. Ce dispositif, créé en novembre 2010, permet à la DGFiP de déposer plainte sur le fondement de présomptions caractérisées de fraude (et non plus uniquement sur des faits établis) et d'activer des moyens de police iudiciaire (auditions, écoutes) par le biais de la Brigade nationale de répression de la délinquance fiscale (BNRDF) rattachée au ministère de l'Intérieur. Fin 2011, près de 80 plaintes avaient été déposées. Elles faisaient état de présomptions de fraude de nature le plus souvent patrimoniale et de grande ampleur. Par ailleurs, le contrôle triennal des dossiers des particuliers représentant les enjeux les plus importants est dorénavant confié à la direction nationale de Vérification des Situations fiscales (DNVSF).

Lutte contre l'économie souterraine

L'économie souterraine et les trafics s'accompagnent souvent d'une absence de déclaration et de paiement des impôts dus. Pour les combattre, la DGFiP dispose de moyens d'action renforcés en coopération avec les autres services de l'État concernés (ministères de l'Intérieur et de la Justice). Ainsi, 50 agents relevant de 17 départements sont dédiés à ce plan de lutte contre les activités illicites. Ils couvrent une cinquantaine de guartiers identifiés comme sensibles dans toute la France.

DGFiP/Douane, une coopération renforcée

Un protocole national signé début 2011 intensifie la coopération entre la DGFiP et la direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI). Les deux directions générales mettent l'accent sur la fraude en matière de TVA, les carrousels, l'évasion fiscale internationale et l'utilisation des paradis fiscaux. Le pilotage du dispositif est structuré à travers un comité national, avec des représentants de chacune des administrations, et des réunions opérationnelles entre acteurs de terrain.



EUROFISC, premiers effets

En 2008, la présidence française de l'Union européenne avait fait adopter le principe d'un dispositif baptisé EUROFISC, visant à améliorer l'efficacité de la lutte contre la fraude à la TVA et à renforcer la coopération entre les États membres.

Depuis son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011, plus de 45 000 informations ont été échangées entre États membres, portant sur 16000 sociétés pour un montant de transactions de 10 milliards d'euros. 1751 sociétés ont été mises sous surveillance.

Procédures harmonisées pour le recouvrement forcé

Chaque année, la DGFiP agit pour recouvrer l'impôt auprès de redevables défaillants. Dès sa création, elle a mené un chantier de réingénierie des procédures de recouvrement afin d'harmoniser les pratiques des deux anciens réseaux déconcentrés de la DGI et de la DGCP. En 2011, ce chantier a débouché sur des décrets, publiés le 14 octobre, qui améliorent l'efficacité des services et donnent plus de lisibilité à l'action de l'administration.

SECTEUR PUBLIC LOCAL



Télé@ctes s'impose chez les notaires

À marché immobilier très dynamique, activité en hausse pour les services de la publicité foncière. En 2011, la dématérialisation des échanges avec les notaires. via l'application Télé@ctes, a continué sa progression pour atteindre environ 42 % en fin d'année.

Informer les élus locaux et accompagner la réforme

L'un des objectifs assignés à la DGFiP au moment de la fusion était l'enrichissement des prestations fournies aux élus locaux en matière fiscale. Le regroupement des services de fiscalité directe locale en un service unique dans chaque département, effectif depuis 2010, offre davantage de réactivité et d'efficacité dans le traitement des demandes des collectivités territoriales. Ainsi, en 2011, la DGFiP a pu transmettre avant le 31 mars à 92,90 % des collectivités les prévisions sur leurs ressources fiscales à venir. En matière de cotisation foncière des entreprises, 99 % des grandes collectivités ont reçu leurs bases prévisionnelles avant le 10 septembre.

Au-delà, les services de la DGFiP se sont fortement mobilisés pour accompagner la réforme de la fiscalité locale consécutive à la suppression de la taxe professionnelle: information des entreprises et des collectivités sur les modalités de la réforme, assiette et recouvrement des ressources nouvelles, dotation de compensation...

Optimisation de la gestion du secteur public local

Déployée sur tout le réseau de la DGFiP depuis 2010, l'application HÉLIOS contribue à une meilleure gestion du secteur public local, à l'efficacité du recouvrement, et donne une nouvelle impulsion aux projets de dématérialisation. L'amélioration du service rendu a bénéficié aux agents de la DGFiP, mais aussi à ceux des collectivités locales - plus de 70000 d'entre eux sont habilités - qui peuvent accéder en ligne aux informations comptables de leur collectivité. Un protocole d'échange dématérialisé permet en outre aux collectivités d'accélérer le paiement des mandats, et aux comptables de tirer parti des fonctionnalités d'HÉLIOS. Fin 2011, 750 budgets et 140 centres des finances publiques bénéficiaient de ces prestations. Parmi eux, la Ville de Paris, dont tous les bordereaux et mandats sont désormais dématérialisés. Le dynamisme de la démarche partenariale engagée a permis la signature de près de 9000 conventions de dématérialisation. Les économies de papier générées par la dématérialisation des pièces représentent 102 millions de feuilles.

Échanges dématérialisés avec la Cour des comptes

Le dispositif "Comptes de gestion dématérialisés" simplifie, pour tous les organismes publics locaux, les modalités de traitement et de confection des comptes de gestion sur pièces. De nombreux documents papier sont remplacés par un compte de gestion dématérialisé sous forme de fichier XML. Depuis 2011, les comptes de gestion dématérialisés sont transmis en ligne à la Cour des comptes. L'intégrité des données transmises s'en trouve ainsi garantie. Ce dispositif permet de réduire le nombre de liasses, économisant 100 millions de feuilles.



COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT

La France en pointe pour la certification

Pour la cinquième année de suite, les comptes de l'État ont été certifiés avec réserves par la Cour des comptes. Des réserves dont le nombre diminue année après année, de 13 pour les comptes 2006 à 7 seulement pour ceux de 2010. Cette évolution objective revêt une importance particulière dans le contexte économique et financier actuel. La France est d'ailleurs le seul pays de la zone Euro dont les comptes sont certifiés. Pour atteindre ce niveau de qualité des comptes publics, la réforme comptable engagée depuis 2006 a été encore approfondie en 2011: extension du périmètre des concessions hydrauliques comptabilisées dans le bilan de l'État, fiabilisation accrue de l'information comptable, amélioration de la transparence et de la communication financière...

Chorus, l'heure de la bascule pour la comptabilité

Au 1er janvier 2012 était organisée, en coordination avec l'Agence pour l'informatique financière de l'État, la bascule de la comptabilité générale de l'État dans la nouvelle application Chorus. La préparation de cette échéance a fortement mobilisé les services sur des chantiers de conception, de tests et de recettage, de reprise du bilan d'ouverture et de conduite du changement. La mise en œuvre

de Chorus constitue un pas important pour une meilleure application de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF).

Qualité comptable pour les opérateurs de l'État

La DGFiP a poursuivi ses efforts pour améliorer la qualité des comptes produits par les opérateurs de l'État: promotion de la démarche de certification par des commissaires aux comptes, circulaire relative au déploiement du contrôle interne comptable et financier, accompagnement des opérateurs dans leurs chantiers de modernisation financière et comptable, renforcement du dispositif de pilotage des agents comptables via, pour certains, des lettres de mission.

Dépenses de l'État: Chorus se déploie

La mise en place de Chorus, le nouvel outil informatique de gestion financière, budgétaire et comptable de l'État, est un élément essentiel de la modernisation de la chaîne de la dépense. Son déploiement auprès des ministères a continué en 2011 sous la forme d'une sixième vague de très grande ampleur : 78 programmes, six comptes spéciaux et six ministères étaient concernés. Vingt-deux services facturiers, points uniques de traitement des factures d'un ordonnateur, ont été déployés sur le territoire pour traiter une partie des dépenses déconcentrées, permettant ainsi une organisation plus rationnelle de la chaîne de la dépense et une qualité comptable renforcée. Près de 750000 demandes de paiement ont été traitées dans ce cadre pour un montant total de près de 6 milliards d'euros.



Le 5° de l'article 58 de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) confie à la Cour des comptes la certification de la régularité, de la sincérité et de la fidélité des comptes de l'État".



Parmi les 1700 biens concernés par le plan pluriannuel de cessions engagé en 2010, des locaux du ministère de la Défense, boulevard de Latour-Maubourg à Paris.

Chiffres 2011

d'euros ont pu être économisés à fin 2011 grâce à la rationalisation du parc immobilier de l'État.

d'euros environ, c'est l'évaluation du patrimoine immobilier de l'État, dont 50 milliards contrôlés par ses opérateurs.

DOMAINE

Une politique immobilière au service des intérêts de l'Etat propriétaire

La nouvelle politique immobilière de l'État, dont le pilotage est assuré par le service France Domaine de la DGFiP, vise à doter l'État d'un parc immobilier moins coûteux, mieux adapté à ses missions et offrant de meilleures conditions de travail aux agents publics. La réforme de la gestion de son patrimoine prévoit la définition de schémas pluriannuels de stratégie immobilière: opération menée à bien pour l'État et très avancée du côté de ses opérateurs. Autre élément de la réforme, les conventions d'utilisation pour les immeubles domaniaux continuent de progresser en nombre, dans le respect des objectifs définis jusqu'en 2013 dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP).

Chorus, pour l'immobilier aussi...

Les travaux de fiabilisation de l'inventaire immobilier dans l'application Chorus contribuent à une meilleure connaissance du parc immobilier de l'État. Dans le cadre du plan pluriannuel de cessions engagé en 2010 (1700 biens), le service France Domaine a finalisé un nouvel outil de suivi, qui facilitera les prévisions sur les produits de cessions attendues et permettra, pour chacun des acteurs de la politique immobilière de l'État, un suivi en temps réel de l'état d'avancement de la procédure de cession.

Planifier l'entretien des bâtiments de l'Etat

La politique immobilière de l'État ne se limite pas à des opérations de cession; elle s'attache aussi à limiter le coût du parc pour l'État propriétaire, tout en planifiant au mieux les dépenses d'entretien. Une programmation pluriannuelle 2011-2013 planifie les opérations d'entretien lourd auxquelles est tenu l'État. Le programme budgétaire "Entretien des bâtiments de l'État" regroupe dorénavant les crédits d'entretien lourd du propriétaire, auparavant répartis

sur les budgets des administrations occupantes. Objectif: valoriser, par une bonne conservation, le patrimoine de l'État. le sécuriser par la prévention des risques, tout en répondant aux besoins des occupants.

Performance énergétique et régionalisation

Le programme s'articule avec le Grenelle de l'environnement, dont le texte prévoit la réalisation d'audits de performance énergétique des bâtiments publics, puis la réalisation de travaux adaptés. Il permet aussi de mieux identifier les responsabilités entre les intervenants concernés par l'entretien des bâtiments de l'État: une part essentielle des dotations a été déconcentrée au bénéfice des préfets de Région. Pour gérer ces dotations dans les meilleures conditions, ceux-ci ont été invités à établir une programmation pluriannuelle 2011-2013 d'entretien du propriétaire.

le calcul des droits au moment du départ en retraite. Le nouveau portail PETREL, développé par le SRE pour les gestionnaires chargés des comptes individuels de retraite et des départs à la retraite. était, fin 2011, déployé dans 36 administrations et organismes employeurs, sur un périmètre d'environ 270000 fonctionnaires.

Réseau, accueil, Internet... la modernisation avance

2011 a vu aboutir la réorganisation du réseau en 12 centres de gestion des retraites, dont le centre de service des retraites accessible à l'ensemble des 3,2 millions de pensionnés, via un numéro de téléphone unique. le 0 810 10 33 35. La rénovation du site www.pensions.bercy.gouv.fr renforce le service à l'usager en proposant des parcours adaptés à chaque public, des formulaires de démarches électroniques ainsi qu'un simulateur de calcul de retraite en ligne.

Information individuelle sur la retraite, campagne 2011

Sur l'année, le Service des retraites de l'État a adressé à huit générations de fonctionnaires de l'État 418000 documents récapitulant leurs droits acquis annuellement auprès des régimes de retraite obligatoires depuis leur entrée dans la vie active. Étaient concernés les agents nés en 1951, 1954, 1955, 1956, 1961, 1966, 1971 et 1976. Cette campagne a entraîné 31 000 contacts $individuels,\ dont\ 26\,500$ par téléphone.

PENSIONS

Réforme des retraites: le SRE en première ligne

En 2011, la réforme des retraites a joué à plein sur la gestion administrative et financière du régime de pensions des fonctionnaires. Dans ce contexte, le Service des retraites de l'État (SRE) a traité plus de 100 000 dossiers concernant la concession et la liquidation de pensions. Parmi eux, 14000 départs à la retraite de parents de trois enfants.

Comptes individuels et départs en retraite

Les ministères et établissements employeurs ont reçu de la DGFiP l'appui nécessaire pour compléter, d'ici la fin 2012, la totalité des 2,2 millions de comptes individuels de retraite. Ces comptes permettront de mieux satisfaire les demandes d'information des fonctionnaires de l'État sur leurs droits à retraite, et de rendre plus fiable et rapide

DGFiP, la fusion a atteint ses objectifs Le guichet fiscal unifié, présent sur la totalité du territoire 12 millions de déclarations de revenus en ligne, toujours à la hausse La France, seul État dont les comptes sont certifiés dans la zone Euro Une politique immobilière de l'État dynamique



Douane / Échanges / Fraude / Contrefaçons / Fiscalité

Dans un contexte marqué par la mondialisation des échanges, la douane contribue à la régulation des flux commerciaux. Elle encourage le commerce légal en favorisant la compétitivité des entreprises à l'international et en sécurisant leurs opérations, tout en luttant contre la fraude et le crime organisé pour protéger les citoyens et les consommateurs.

Facilitation et sécurisation des échanges

ACTEUR DU PROGRAMME

DGDDI

□ Direction générale des Douanes et Droits indirects

Pour en savoir plus

www.douane.gouv.fr www.import-export.gouv.fr

Une douane modernisée, au service des entreprises

L'année 2011 marque l'aboutissement de la réforme du dédouanement lancée en 2008. Cette démarche a renforcé le lien entre la douane et les entreprises, fondé sur l'individualisation des prestations et la modulation du niveau de contrôle en fonction de la confiance qu'elle accorde aux opérateurs. La dématérialisation des déclarations – grâce au système DELT@ - et leur ciblage plus efficace ont permis de réduire à moins de six minutes le délai moyen d'immobilisation des marchandises dédouanées. Autre élément de simplification, le nouveau portail Internet import-export.gouv.fr. que la douane a développé avec la direction générale du Trésor, met à la disposition des opérateurs toutes les informations utiles à une opération de commerce international.

ont été délivrés. Avec 574 certificats d'opérateur économique agréé (lire l'encadré ci-contre sur la certification), la France a conforté sa 3e position en Europe, marquant ainsi son engagement dans l'accompagnement du commerce international.

Sécurisation des flux et dématérialisation des procédures

Acteur central de la sécurisation de la chaîne logistique, la douane met en œuvre le nouveau dispositif européen ICS (Import control system) qui repose sur la transmission anticipée d'informations et consiste à vérifier que toutes les marchandises, avant leur entrée dans l'Union européenne, respectent les règles communautaires de sûreté et de sécurité. Six millions de déclarations ont été traitées par ses services en 2011. Cette année aussi, la dématérialisation a



Relation personnalisée avec l'opérateur

Sur un an, plus de 2100 entreprises ont bénéficié d'une démarche personnalisée. La douane a poursuivi la promotion des outils qui permettent aux entreprises de sécuriser leurs opérations commerciales et de renforcer leur compétitivité, en particulier à l'export: plus de 7300 renseignements tarifaires contraignants (RTC), plus de 100 renseignements contraignants sur l'origine (RCO) et 40 avis sur la valeur en douane (AVD) été étendue aux justificatifs de caractère communautaire (T2LF) et aux mouvements d'accises suivis d'exportation. En matière fiscale, le même mouvement a concerné deux nouvelles téléprocédures pour les viticulteurs: la déclaration de stock et la distillation obligatoire des sous-produits de la vinification.

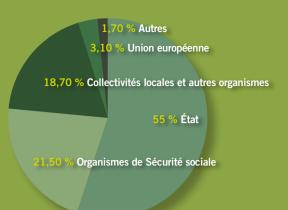
Protéger le consommateur

Vigie de la santé et de la sécurité publiques, la douane intervient en amont des circuits de distribution pour

66,2 milliards d'euros collectés par la douane en 2011

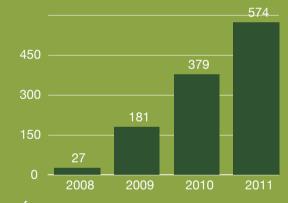


Les bénéficiaires des recettes douanières



Des recettes douanières en hausse de 6.77%

Dans le cadre de ses missions fiscales, la douane assure la perception de droits et taxes pour le compte de l'État, de l'Union européenne et des collectivités territoriales. Au-delà des droits de douane, elle collecte la TVA sur les marchandises importées, la TVA sur les produits pétroliers, les droits d'accise sur les produits pétroliers, les tabacs et les alcools, le droit annuel de francisation des navires ("pavillon français"), la taxe spéciale sur les véhicules routiers et la taxe générale sur les activités polluantes. Son activité s'étendra au recouvrement de la future taxe poids lourds. En 2011, les recettes perçues par la douane se sont élevées à 66,2 milliards d'euros, en hausse de 6,77 % par rapport à 2010. Une hausse essentiellement due à l'augmentation du montant de la TVA collectée (+ 12,5 %).



Évolution du nombre d'opérateurs économiques agréés par la douane française

Certifier pour mieux identifier les risques

Pour maîtriser les flux de marchandises, la douane s'efforce d'anticiper leur arrivée sur le sol français. L'un des moyens mis en œuvre est la labellisation des entreprises, qui lui permet de cibler ses contrôles sur les marchandises et les opérateurs à risque. Au 31 décembre 2011, la douane a délivré à 574 entreprises le statut d'opérateur économique agréé qui témoigne de la fiabilité et de la sécurité de leur chaîne logistique. 2 660 entreprises bénéficient, elles, du statut d'exportateur agréé, qui leur permet d'attester elles-mêmes l'origine préférentielle de leurs marchandises, tout en fluidifiant leurs exportations. Ce nombre a augmenté de 130 % sur un an.

5'57"

Le temps moyen de passage en douane a été divisé par plus de deux en sept ans, passant de 13 minutes en 2004 à 5 minutes et 57 secondes en 2011.



Les camions scanners mobiles permettent de réaliser des radioscopies des véhicules, camions et conteneurs. Conçus et équipés pour une utilisation itinérante sur l'ensemble du territoire métropolitain, ils viennent appuyer le travail des brigades des douanes.

De 77% à 19%

C'est la baisse du taux de complexité des formalités douanières en trois ans. empêcher la commercialisation sur le territoire de marchandises dangereuses. En 2011, elle a contrôlé la conformité aux normes techniques de 30 millions d'articles (contre 21 millions en 2010) et relevé 1150 infractions (+ 30 %), avec une activité intense dans le secteur des jouets. Autre sujet de surveillance, la vente illicite de médicaments sur Internet: du 20 au 27 septembre, l'opération PANGEA IV, impliquant 81 pays, a permis la saisie en France de 110 000 médicaments. C'est 21 % de plus qu'en 2010, dans le cadre de l'opération PANGEA III.

Appréhender les flux pour mieux lutter contre la fraude

Grâce à sa maîtrise des flux de voyageurs et de marchandises et à sa capacité à s'adapter au renouvellement des mécanismes de fraude, la douane intensifie sa lutte contre la criminalité organisée. L'acquisition et le traitement de l'information en amont facilitent la sélection des opérations suspectes. Le dispositif opérationnel s'appuie sur l'utilisation de technologies nouvelles, telles que les scanners mobiles, et l'action de services dédiés comme "Cyberdouane", qui traque la fraude sur

Internet, ou la cellule "Celtic" du Havre, spécialisée dans le ciblage et le contrôle des conteneurs.

Drogues, tabacs, contrefaçons: saisies record

La lutte contre les trafics de stupéfiants s'est encore intensifiée en 2011 avec des saisies représentant une valeur de 425 millions d'euros (+ 37 % sur un an). C'est le meilleur résultat des 20 dernières années. 8,3 tonnes de cocaïne ont été retirées du marché, un volume jamais atteint. Les saisies de résine de cannabis augmentent aussi avec 30,5 tonnes, alors que celles d'héroïne se stabilisent à 373 kg. Les saisies réalisées à l'étranger représentent 27 % de la valeur totale saisie, attestant la capacité de la douane à agir en amont des circuits de distribution. Record aussi dans la lutte contre la contrebande de cigarettes - 462 tonnes saisies pour une valeur de près de 109 millions d'euros (+ 33 % par rapport à 2010) - et en matière de contrefaçon: il faut remonter aux années 1990 pour trouver des saisies plus importantes. Près de 9 millions d'articles ont été saisis, dans le textile, la papeterie, les parfums et cosmétiques, la téléphonie mobile...

119

pollutions (dégazages sauvages) détectées par les unités navales et aériennes de surveillance de l'espace maritime, soit une diminution de 25 % depuis 2008.

+33%

C'est la hausse des saisies de tabac entre 2010 et 2011.





Des ustensiles de cuisine cancérigènes

Dans le cadre de leurs actions en faveur de la protection des consommateurs, les douaniers de Toulouse contrôlent une société ayant importé des ustensiles de cuisine en provenance de Chine dont les cartons dégagent une forte odeur de produits chimiques. Après analyse par le service commun des Laboratoires, les agents saisissent 55392 écumoires, spatules, louches... contenant des substances chimiques en quantité très supérieure au taux autorisé, substances cancérigènes migrant des ustensiles aux aliments lorsque ceux-ci sont chauffés.

UN MILLIARD D'EUROS. C'est le montant des saisies de stupéfiants en France (estimation du prix des produits une fois coupés et revendus).

1 TRAFIC DE CANNABIS: 1,6 TONNE DANS UN "GO FAST"



À Bayonne, les agents contrôlent un véhicule en provenance d'Espagne dont le chauffeur a un comportement suspect. Ils remontent la route en direction de la frontière, déclenchant le démarrage brutal de deux voitures de grosse cylindrée. Au cours de la poursuite, une des berlines, recelant 806 kg de résine de cannabis, est abandonnée par ses occupants. Le second véhicule, retrouvé en Espagne, en contient 805 kg. La valeur de la saisie est estimée à plus de 8 millions d'euros sur le marché.

2 TRAFIC DE COCAÏNE: UN VOILIER STUPÉFIANT



Patrouillant en haute mer dans les Caraïbes, les douaniers décident de dérouter un voilier battant pavillon allemand vers les côtes françaises afin de procéder à sa fouille minutieuse. Celle-ci révèle la présence de plus de 1 100 kg de cocaïne dans ses cloisons aménagées. Cette saisie représente une valeur dépassant les 45 millions d'euros à la revente.

LA DOUANE EN ACTION



TRAFIC DE CIGARETTES: DES PÉCHES TROP MÛRES

Au péage de Nangy, sur l'A40, les agents contrôlent un camion allemand en provenance de Grèce et à destination des Pays-Bas. Devant les incohérences contenues dans les documents présentés par le chauffeur, ils contrôlent le chargement et constatent la présence de cartons renfermant des pêches impropres à la consommation. Derrière les palettes de pêches, ils découvrent 35529 cartouches de cigarettes, soit 7,1 tonnes de tabac de contrebande.

Synthèse

Individualisation et dématérialisation pour un meilleur service aux entreprises Protection du consommateur: sur tous les fronts, contre tous les trafics Saisies record de stupéfiants, de tabacs et de produits de contrefaçon

Conduite et Pilotage

Ce programme renforce la cohérence des politiques publiques menées par les deux ministères économique et financier, auxquelles il contribue par un apport d'expertise, de conseil et de contrôle. Il assure la convergence des politiques ministérielles transversales (ressources humaines, systèmes d'information...) et fédère des activités de portée interministérielle en matière d'audit, d'assistance juridique, de formation, etc.

Conduite et pilotage des politiques économique et financière

ACTEURS DU PROGRAMME

Agence du Patrimoine immatériel de l'État

Contrôle général économique et financier

DAJ

Direction des Affaires juridiques

DNIF

Délégation nationale à la lutte contre la fraude

Inspection générale des Finances

IGPDE

Institut de la Gestion publique et du Développement économique

MÉDIATEUR des ministères économique et financier

SAF

Service des Achats de l'État

SCL

Service commun des Laboratoires

Secrétariat général

Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins

Pour en savoir plus

www.budget.gouv.fr www.economie.gouv.fr/apie www.institut.bercy.gouv.fr www.tracfin.bercy.gouv.fr



Le Secrétariat général des ministères économique et financier élabore les politiques ministérielles en matière de ressources humaines, de synthèse budgétaire, de systèmes d'information, de modernisation et d'organisation des services, notamment.

Ressources humaines et dialogue social

En matière de RH, son champ d'action est double : il porte à la fois sur le périmètre des deux ministères et sur leur administration centrale. Sur le premier point, l'année a été marquée par la finalisation du nouvel espace statutaire des personnels administratifs de catégorie B, par la fusion des corps des Mines avec celui des commissaires contrôleurs des assurances, et par le 20e anniversaire de la cellule de recrutement et d'insertion des personnes handicapées. Sur le second point, les échanges avec les directions et la concertation avec les partenaires sociaux ont permis la mise en œuvre au 1er janvier 2012 de la prime de fonctions et de résultats pour 1700 cadres A supplémentaires. Le télétravail a été expérimenté et un chantier engagé sur la mise en place d'un centre de services des ressources humaines. Le dialogue social a été nourri, avec la réunion de huit comités techniques ministériels et de quatre comités techniques centraux sur l'année, dont le comité technique paritaire ministériel du 3 octobre - sous la présidence de la ministre du Budget - consacré aux conditions de vie au travail. Les actions décidées visent à mieux former les managers aux problématiques de santé et sécurité au travail, et à trouver les moyens de concilier vie professionnelle et vie personnelle des agents. Un plan ministériel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail a été élaboré; il comporte un volet important en matière de prévention des risques psychosociaux.

Affaires financières et immobilières

Le Secrétariat général (SG) pilote aussi, pour le compte des deux ministères, les affaires financières, marquées par une forte activité de synthèse budgétaire dans un objectif de réduction du déficit, la mise en place d'une démarche de contrôle de gestion, l'accompagnement des directions par des réunions mensuelles d'actualité budgétaire et l'extension du périmètre d'intervention du Centre de prestations financières (CPFi), qui porte dorénavant sur une trentaine de programmes répartis dans quatre ministères. Le SG intervient également en matière d'information budgétaire et comptable (les programmes des ministères économique et financier sont maintenant tous exécutés dans Chorus et 30 nouveaux centres de services partagés sont mis en place). l'audit et le contrôle interne (le SG accompagne les directions dans la sécurisation des processus comptables et financiers des ministères) et les opérations immobilières des ministères, avec l'installation du centre de l'Insee à Metz, la restructuration de l'école des brigades des douanes de La Rochelle et l'installation des services des impôts des particuliers (SIP) pour la DGFiP.

Cadre de vie, informatique, systèmes d'information

Le Secrétariat général veille à assurer aux agents un environnement favorable à l'exécution de leurs responsabilités; il améliore la qualité et la visibilité des services proposés et poursuit son action consistant à confier à un seul opérateur la responsabilité d'un ensemble de prestations dans le cadre d'un contrat "multiservices" – déjà en vigueur dans six bâtiments d'administration centrale –, approche qui permet des gains qualitatifs et quantitatifs. La mise en œuvre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) a été poursuivie: aujourd'hui, 45 % des agents d'administration centrale sont installés hors de Paris. Dans le domaine informatique, l'activité a été riche: modernisation des services offerts aux directions et agents pour leur gestion, mise en place d'outils collaboratifs permettant de travailler de manière plus efficace, création d'un outil de veille stratégique destiné à systématiser la démarche d'intelligence économique, accès à une base des marchés interministérielle sur le portail des achats de l'État... Des actions ont été menées en matière de rationalisation des solutions d'impression et de renforcement de la sécurité des systèmes d'information (SI), à la suite de l'attaque informatique contre Bercy au début de l'année. Plus largement, le Secrétariat général a coordonné au plan ministériel les démarches entreprises dans le domaine des systèmes d'information, participé à la mise en place des services mutualisés de support des SI dans les préfectures et directions départementales interministérielles, et assuré la maîtrise d'ouvrage stratégique du projet interministériel Sirhius de système d'information de gestion des RH, dont le déploiement commencera en 2012 à l'Insee.

Réunion du comité technique paritaire ministériel, le 3 octobre 2011.

Les dix ans de l'IGPDE

Acteur reconnu de la professionnalisation des agents des ministères ainsi que de la réforme de l'État, comme en témoigne la création de l'École de la modernisation de l'État, l'Institut de la Gestion publique et du Développement économique (IGPDE) a fêté ses dix ans d'existence. Par ailleurs engagé dans une démarche qualité ambitieuse (ISO 9001), l'IGPDE a déployé de nouveaux outils ouvrant un accès plus facile à ses formations, via la mise en ligne des supports de cours, et développé ses actions de recherche.



Elections professionnelles: 166 000 agents consultés

Temps fort en matière de dialogue social, les élections professionnelles du 20 octobre ont permis la désignation des représentants des personnels au sein des commissions administratives paritaires et des commissions consultatives paritaires, mais aussi aux comités techniques. C'était la première fois que les représentants du personnel à ces comités techniques étaient élus directement par les agents et que tous ces scrutins étaient organisés le même jour dans l'ensemble de la fonction publique de l'État. Le vote a été précédé de nombreux échanges avec les organisations syndicales portant notamment sur la refonte de la cartographie des instances représentatives. 83 % des agents des ministères économique et financier y ont participé, soit le taux de participation le plus élevé de l'ensemble des ministères.

Bercy en pointe pour la diversité

La politique de promotion de la diversité et de l'égalité professionnelle a été amplifiée en 2011. Le plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, proposé à l'approbation des fédérations syndicales ministérielles, a reçu un accord unanime le 8 avril. Il contribuera à faire évoluer les pratiques de gestion des ressources humaines. La moitié des 35000 responsables RH et managers concernés par le plan de formation aux problématiques de la lutte contre les discriminations et de la gestion des stéréotypes ont déjà été formés. Une centaine d'agents ont fait directement appel à la cellule de prévention des discriminations, placée auprès du Secrétariat général.

Démarche qualité, un chantier transversal

Lancée en 2010 par une importante phase d'écoute des bénéficiaires de ses prestations, la démarche qualité du Secrétariat général s'est concrétisée par la mise en œuvre en novembre 2011 d'un référentiel de 37 engagements de service. Ce document de référence traduit l'ambition d'enraciner au Secrétariat général, avec le concours des agents, une culture qualité et de mettre en place un système pérenne générant une amélioration continue des pratiques et des processus de travail.

Intelligence économique, défense et sécurité

La délégation interministérielle à l'intelligence économique (DIIE) a piloté en 2011 l'élaboration d'un Guide de l'intelligence économique pour la recherche et préparé un projet de loi dont l'objet est le renforcement de la protection des informations stratégiques des entreprises. Elle a aussi produit un outil d'auto-évaluation des niveaux de protection d'une entreprise et lancé le programme Euclès, qui délivre un module de formation de conférenciers en sécurité économique. Le rôle du service de Coordination ministérielle à l'Intelligence économique (SCMIE) s'est inscrit dans le cadre des orientations de la circulaire du Premier ministre relative à l'action de l'État en matière d'intelligence économique: veille stratégique, soutien à la compétitivité des entreprises, sécurité économique des pôles de compétitivité... Le service a organisé, le 12 mai 2011, en partenariat avec l'IGPDE, les 4es Assises nationales de la formation en intelligence économique. L'organisation du service a été revue pour répondre aux objectifs qui lui ont été fixés par le Secrétaire général. Dans les territoires, la fonction du chargé de mission régional à l'intelligence économique (CRIE) a été revue elle aussi. Les CRIE sont désormais rattachés aux Direccte. Autre élément du dispositif, le Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité. dans l'exercice de ses responsabilités liées à la sécurité économique, a activé la cellule de continuité économique pour suivre l'impact des crises, en Tunisie et après l'accident de Fukushima.

Médiation: activité à la hausse

Saisi par les usagers – 3410 l'ont fait en 2011 – le Médiateur des ministères économique et financier a pour mission de recommander une solution aux litiges individuels entre particuliers et entreprises, d'une part, directions et services, de l'autre. Avec 2022 médiations rendues en 2011, le cœur de son activité concerne depuis l'origine les litiges fiscaux et le recouvrement des créances publiques non fiscales, qui représentent la majorité des 28000 demandes de médiation traitées depuis dix ans. Mais le Médiateur intervient aussi en matière de douane, de consommation et de prélèvements sociaux (Urssaf, RSI). Ses interventions participent de l'amélioration de la confiance des usagers dans leur administration.

Inspection et contrôle au service des finances publiques

L'Inspection générale des Finances (IGF) a mené à bien une centaine de missions d'inspection. d'audit, d'évaluation, de conseil ou d'assistance: audits d'opérateurs dans le cadre de la réforme de l'État; évaluation de l'efficience des 538 niches fiscales et sociales; missions portant sur les politiques de l'emploi et le secteur de la santé et des politiques sociales, l'énergie et le développement durable, la coopération et le développement (dans le cadre de l'appui à la présidence du G20)... L'IGF a été fortement mise à contribution par la crise des dettes souveraines de la zone Euro et coordonne l'appui que la France apporte à la Grèce dans ses





Le Ministère a ouvert ses portes au public lors des Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre 2011.



Analyses sur des jouets par le service commun des Laboratoires.

efforts de réforme de son administration, en lien étroit avec la "task force" pilotée par la Commission européenne. De son côté, le **Contrôle général** économique et financier (CGEFi) a prolongé son action en faveur de l'amélioration des finances publiques: amélioration de la qualité comptable et financière, mise en place de nouvelles règles de gouvernance pour les opérateurs de l'État et appréciation de la performance ont fait l'objet de missions de contrôle continu, d'audits ciblés et de préconisations. Son champ d'intervention s'est étendu en 2011 aux opérations cofinancées par les fonds européens et à la simplification, avec la création d'une mission permanente chargée de la simplification et des études d'impact. Enfin, le CGEFi a engagé un exercice de certification de ses activités d'audit, qui aboutira courant 2012, et a mis en place une cartographie des risques en matière de contrôle des 570 organismes relevant de son champ d'intervention.

410

usagers ont saisi le Médiateur des ministères économique et financier (+ 3 % par rapport à 2010), qui a rendu 2022 médiations sur un an.

service commun des Laboratoires, donnant lieu à 66306 rapports à ses donneurs d'ordre, principalement la DGCCRF et la Douane.

organismes publics sont soumis au contrôle du CGEFi, dont 64 opérateurs de l'État.

Mieux acheter pour moins dépenser

Le service des Achats de l'État (SAE) définit les stratégies portant sur les achats courants, assure l'animation interministérielle de la fonction Achats et mesure la performance des actions. Ses objectifs sont de deux ordres: réaliser 10 % d'économies sur le volume des achats courants et contribuer à la politique de développement durable de l'État. Parmi ses réalisations en 2011: l'identification, dans le cadre du projet "Calypso", de 939 millions d'euros d'économies potentielles sur les segments d'achats courants, la modernisation et la réduction du parc automobile de l'État (facture d'entretien allégée de 35 %), la mutualisation des marchés en matière de téléphonie mobile, l'accompagnement de l'accès des PME à la commande publique, etc.

La communication au service de l'action

Le service de la Communication (Sircom) travaille à assurer la meilleure visibilité aux actions ministérielles: 226 événements presse ont été organisés et 1222 communiqués diffusés. La communication a porté sur la fiscalité du patrimoine, avec un colloque dédié en mars, puis sur les actions visant à promouvoir la modernisation de l'État et la sensibilisation des entreprises à la lutte contre les fraudes fiscales et sociales, en partenariat avec les organismes de sécurité sociale, par l'intermédiaire de trois campagnes publicitaires, de plusieurs colloques, ou encore la tenue d'Assises de la simplification pour les PME et d'Assises de l'exportation. Dans la ligne du rapport Riester (février 2010) sur l'amélioration de la relation numérique à l'usager, le Sircom a réduit de près de 50 % le nombre de sites Internet du Ministère.

Près de 1400 consultations iuridiques

Intervenant au profit de l'ensemble des administrations publiques, la direction des Affaires juridiques (DAJ) a effectué en un an 900 consultations écrites formalisées et 500 sous d'autres formes. Dans le domaine de la commande publique, elle a achevé la transposition de deux directives européennes, l'une favorisant l'achat de véhicules propres par les personnes publiques, l'autre organisant les marchés de défense et de sécurité. La DAJ a préparé des décrets relevant les seuils des marchés publics ou modifiant les règles de passation des baux emphytéotiques administratifs, et contribué à la loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit. 2200 courriels ont été adressés au titre de ses fonctions de conseil aux acheteurs. Agent judiciaire du Trésor, la DAJ représente l'État devant les iuridictions iudiciaires: en 2011, 4500 nouveaux dossiers ont été ouverts. Au titre de cette mission, la direction a poursuivi ses travaux en vue de l'obtention d'une certification ISO 9001.

Lutter contre l'argent sale

En charge du traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins, **Tracfin** a reçu et analysé 24 038 informations, soit 19 % de plus qu'en 2010. Le traitement de ces informations s'est traduit par 26091 actes d'investigation et a donné lieu à 1064 notes de transmissions, dont 495 à destination de la justice. Réorganisé en janvier 2011, avec notamment l'institutionnalisation de la fonction de conseiller juridique, le service à compétence nationale a mis en lumière de nouvelles typologies de fraude, notamment en matière sociale. Au plan international, le service est très impliqué dans le Groupe d'action financière (Gafi) et le groupe Egmont (réunissant de nombreuses cellules de renseignement financier), et a signé sept accords de coopération avec ses homologues étrangers.

L'analyse, outil au service de la sécurité

Rattaché à la DGDDI et à la DGCCRF, le service commun des Laboratoires (SCL) mène, pour le compte de ces deux directions, des analyses de plus en plus poussées: les réglementations communautaires s'affinent et exigent des analyses avec des seuils de détection de plus en plus bas, par

exemple en matière de pesticides ou de métaux lourds. Le service s'attache à apporter ses réponses dans des délais toujours plus rapides: en moyenne dix jours en 2011, contre 14 deux ans auparavant. Pour la DGDDI, le SCL a analysé 10870 produits prohibés – notamment un stupéfiant qui n'avait encore iamais été identifié sur le territoire national – et 14050 échantillons: alcools, jouets, produits pétroliers, bois rares... 37743 échantillons transmis par la DGCCRF ont été analysés au titre de la surveillance du marché, dont près de 45 % en microbiologie. L'année a aussi été marquée, pour le SCL, par la réorganisation débouchant sur la création de 40 pôles de compétence, par la publication de son premier Manuel Qualité National et par l'intensité des alertes: produits radioactifs en provenance de Fukushima, graines germées en provenance d'Égypte, détection de formamide dans les tapis-puzzle pour bébés, etc.

Contre la fraude, une lutte multiforme

La délégation nationale à la lutte contre la fraude (DNLF) anime et coordonne le combat contre la fraude aux finances publiques. Cette lutte passe par l'échange automatisé d'informations, le croisement des fichiers et la liaison entre les sphères fiscale et sociale (prévue par une circulaire DGFiP-ACOSS), l'action contre le travail illégal (renforcée par une loi du 16 juin 2011), l'adaptation en permanence du cadre juridique (loi du 14 mars), l'adoption d'un plan national de lutte contre la fraude renforçant notamment la coordination de l'action des comités opérationnels de lutte contre la fraude (Codaf)... Autant d'efforts qui s'appuient aussi sur la professionnalisation des agents (6043 formés en un an, toutes institutions confondues) et des campagnes d'information à destination du grand public et des professionnels.



À Bercy, tournage du film Capital, de Costa-Gavras. Le Ministère valorise ses actifs à travers la tarification de la location de ses espaces.

Valoriser le patrimoine immatériel

En quatre ans, l'Agence du Patrimoine immatériel de l'État (APIE) a transformé une idée neuve en un objectif concret, pris en compte par de nombreux organismes publics. Opérateurs, régions, départements et communes..., le nombre de commanditaires de l'APIE a augmenté de 75 % par rapport à 2010. L'Agence pilote trois chantiers prioritaires: la gestion des droits de propriété intellectuelle et des marques publiques, l'appui aux entités publiques dans leurs efforts de valorisation de leurs actifs et la tarification de leurs prestations (tournages, location d'espaces...), la réutilisation des informations publiques via la mise en ligne du portail www.data.gouv.fr. Elle a passé des conventions avec des services pilotes comme la DGCIS, les Haras nationaux et le musée Guimet, pour mettre au point un outil de pilotage de leurs actifs immatériels, et le service a multiplié les actions de communication pour ancrer une nouvelle culture dans les pratiques de l'administration.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

139, rue de Bercy 75572 Paris Cedex 12 - Tél.: 01 40 04 04 04

Conception & réalisation: SCRIPTO SENSU / 01 48 05 14 59 / www.scriptosensu.com

Crédits photographiques : 2° de couverture : © Philippe Ricard/SG – p. 3 : © Philippe Ricard/SG – p. 9 : © Dominique-Henri Simon/SG – p. 12 : © iStockphoto – p. 13 : © Agent créatif – p. 14 : © iStockphoto – p. 15 : © Fotolia – p. 16 : © Alain Salesse/SG – p. 17 : haut, DR – centre, © Patrick Vedrune/SG – p. 18 : haut, © Patrick Vedrune/SG – bas, © Brian W. Stevens – p. 20 : © Fotolia – p. 21 : haut, © Alain Salesse/SG – bas, © Fotolia – p. 22 : DR – p. 23 : © Fotolia – p. 24 : © DGDDI – p. 25 : © DGDDI – p. 26 : gauche, © Christophe Dubois – droite, © DGDDI – p. 27 : © DGDDI – p. 28 : © Claude Walter/SG – p. 29 : © Patrick Vedrune/SG – p. 30 : gauche, © Patrick Vedrune/SG – droite, DR – p. 31 : © SCL – p. 32 : gauche, © Alain Salesse/SG – droite, DR – 4° de couverture : © Brian W. Stevens.

Illustration en couverture: Brian W. Stevens/SCRIPTO SENSU

www.budget.gouv.fr Parution: avril 2012



www.budget.gouv.fr

